

CONCOURS DE COLLECTE DE PILES ET BATTERIES DANS LES ÉCOLES



GUIDE PRATIQUE

Mars 2023





Le nombre de piles et batteries vendues en France ne cesse d'augmenter pour atteindre **1,3 milliards d'unités en 2022**, soit 23 piles par an et par habitant.

Si **84% des citoyens déclarent trier** leurs piles et batteries, environ **35% des volumes sont stockés dans les foyers** alors que leur recyclage permet d'économiser des matières premières.

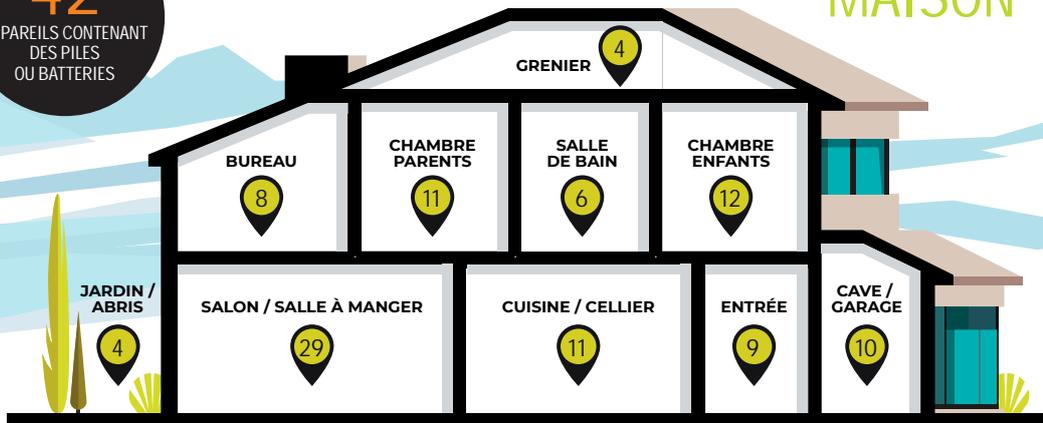
OÙ SE TROUVENT LES PILES ET BATTERIES CHEZ SOI ?

42
APPAREILS CONTENANT
DES PILES
OU BATTERIES

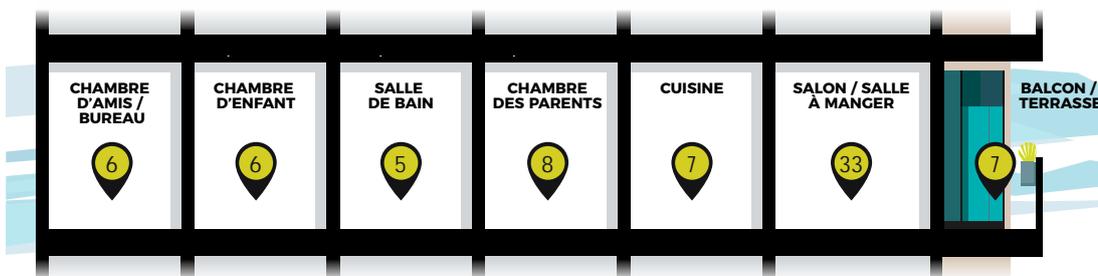
MAISON

En moyenne chaque foyer français possède

104
PILES
ET BATTERIES



APPARTEMENT



➔ SUR 100 PILES* :



15

SONT JETÉES
AUX ORDURES
OU DANS
LA NATURE !

**NE
JETEZ
PAS**

35

SONT STOCKÉES
OU EN USAGE
DANS LE FOYER



50

SONT RECYCLÉES
PAR LA FILIÈRE

**RECYCLEZ
PLUS**

Dans ce contexte, Corepile doit régulièrement rappeler au citoyen qu'il est important de rapporter ses piles et batteries usagées dans les points de collecte. Corepile soutient toutes les initiatives locales et notamment l'organisation de concours de collecte auprès des enfants.

➔ **NE PAS JETER / COLLECTER PLUS !**

Corepile vous propose ce guide pour aider les collectivités locales désireuses d'organiser un concours de collecte auprès des scolaires sur leur territoire.

NB : La collectivité reste seule organisatrice du concours et du rapatriement des flux de piles collectés en déchetterie mais Corepile apporte ici son expérience et éventuellement le matériel pédagogique.

1 DÉFINIR LE PÉRIMÈTRE

Deux types de concours sont possibles :

INTRA-ÉCOLE

Une seule école participe et c'est une classe qui remporte le concours.



INTER-ÉCOLES

Plusieurs écoles ou centres de loisirs participent, une école ou un centre de loisirs remporte le concours.



2 ANTICIPER LA LOGISTIQUE

Suivant le nombre d'élèves/écoles impliqués, la durée du concours et l'attrait du gain, **les volumes rapportés peuvent être conséquents.**

Les concours les plus efficaces sont réalisés sur **1 mois.**

En moyenne, chaque élève va rapporter entre **1 et 3 kg de piles et batteries** (si vous organisez un concours sur plusieurs mois, comptez 50 à 100 grammes par enfant et par jour).

Pensez donc dès à présent à la méthode pour peser puis regrouper ces piles en déchetterie. Pour information, en moyenne **une pile pèse 20g.**



3 ORGANISATION PRATIQUE

➔ DÉFINISSEZ LE NOMBRE D'INSCRITS MAXIMUM.

Vous pouvez impliquer tout votre territoire ou une petite partie seulement suivant l'ampleur que vous souhaitez donner au projet. Pensez aussi à organiser des défis avec une collectivités ou une commune voisine !

➔ CHOISISSEZ LE CADEAU qui récompensera le vainqueur.

Plus le cadeau est important, plus les enfants seront motivés (voir point 4).

Voici quelques idées :

Pour une école : Un ordinateur/tablette, un appareil photo numérique, des équipements sportifs ou de science...

Pour une classe : Des tee-shirts, un voyage de fin d'année, une visite du centre de tri sélectif...

Corepile propose des jeux de carte défi nature de chez Bioviva ou un puzzle pour les collégiens qui peuvent venir récompenser le vainqueur ou éventuellement les 2^{ème} ou 3^{ème} places.

➔ PRÉVOYEZ DES BACS pour collecter les piles. Quelques bacs en plastiques suffisent pour les agents chargés du rapatriement en déchetterie. Cependant les piles pèsent lourd, ne choisissez donc pas de trop grands bacs.

➔ INFORMEZ LES ÉTABLISSEMENTS de l'organisation du concours pour qu'ils s'inscrivent. Pensez à bien demander le nombre d'élèves et le nombre de classes pour les statistiques.

➔ UNE FOIS LES ÉCOLES OU CENTRES DE LOISIRS INSCRITS, envoyez un e-mail à corepile@corepile.fr en indiquant que vous souhaitez organiser un concours de collecte et précisez les informations suivantes :

- Nombre d'écoles
- Nombre de classes
- Nombre d'élèves
- Dates et durée prévues pour le concours
- Lieux de regroupement prévus (déchetteries)

Corepile vous proposera alors un **kit adapté à votre concours** qui pourra contenir :

- Des cartons pour regrouper les piles*
- Des affiches pour informer sur l'organisation d'un concours
- Des cubes à piles et des autocollants à distribuer aux enfants*
- Un lien vers des ateliers téléchargeables à réaliser en classe ou en centre de loisirs
- Un guide à télécharger pour l'enseignant ou l'animateur
- Les cadeaux pour récompenser les lauréats*
- Des crayons à papier pour remercier les élèves ayant participé*
- Un diplôme



Comptez 2 semaines pour recevoir le matériel Corepile

* selon stocks disponibles

- ➔ **POUR LE LANCEMENT DU CONCOURS**, nous vous proposons à la fin de ce document, un exemple de **courrier à diffuser aux parents d'élèves** afin qu'ils comprennent l'intérêt du concours de collecte ; **n'hésitez pas à vous en inspirer, la collecte n'en sera que plus efficace.**
- ➔ **UNE AFFICHE EST ENVOYÉE** dans le kit et peut être accrochée à l'entrée des établissements pour informer les parents de l'organisation d'un concours.
- ➔ **RAPPELÉZ AUX PARTICIPANTS** que toutes les piles et batteries sont à collecter. Même celles cachées dans les vieux jouets... Attention tout de même à ne pas rapporter les piles déjà déposées dans les bornes en magasin ou déchetterie, ni les piles neuves de la maison.
- ➔ **DURANT LE CONCOURS**, pensez à aller collecter les piles dans les établissements environ tous les 15 jours, afin d'évacuer les stocks. Videz alors les piles dans les fûts Corepile. Si vos fûts se remplissent très rapidement, demandez un enlèvement à Corepile via votre Compte en ligne.



N'oubliez pas de peser les piles pour chaque classe ou pour chaque école ou centre de loisirs car c'est cela qui déterminera le vainqueur.
Munissez-vous d'un simple pèse-personne pour ces pesées.

NB : Suivant le nombre d'élèves et le poids de piles qui sera théoriquement récupéré, Corepile peut vous proposer d'augmenter temporairement le nombre de fûts en déchetterie.

- ➔ **TENEZ UN TABLEAU À JOUR** avec les poids collectés.
 Pour vous permettre de définir le vainqueur, nous vous conseillons d'utiliser la mesure du **"poids collecté par élève"**.
- ➔ **À LA FIN DU CONCOURS**, informez Corepile du poids total collecté, cela nous permet de tenir à jour un tableau des performances.

Et bien sûr, **si vous avez des photos, n'hésitez pas à nous les transmettre**, nous pouvons mettre en avant votre action sur nos réseaux sociaux et sites internet !

4 QUELQUES RECOMMANDATIONS



Les enfants sont parfois tellement motivés pour collecter les piles et batteries, qu'ils peuvent parfois **rapporter les piles neuves** conservées d'avance dans les tiroirs de leur foyer. **Un gaspillage à éviter !**

Il arrive aussi qu'ils se présentent en magasin ou déchetterie pour **récupérer les piles dans les conteneurs de collecte**. Cette méthode n'est pas souhaitable car elle ne fait que déplacer des piles qui étaient déjà collectées et elle **fausse grandement les statistiques**.



IL FAUDRA DONC ALERTER LES ENSEIGNANTS OU ANIMATEURS SUR CES DEUX POINTS AFIN D'ÉVITER TOUT PROBLÈME.

5 CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Les **RÈGLES À RESPECTER** sont les suivantes :



- Conserver les piles **à l'abri de l'humidité**.
- Ne pas mettre de **sac plastique ou d'autres objets** dans les bacs.
- **Ne pas trier les piles et batteries** par catégorie.
La prévention la plus efficace se fait grâce au mélange de toutes les catégories.
- Stocker les piles **hors de portée des enfants** (en salle des professeurs par exemple, ou un local déchet).
- **En cas d'échauffement** (fumée ou chaleur importante), il conviendrait d'étaler les piles sur le sol en extérieur pour arrêter les courts-circuits éventuels

Les piles ne sont pas des déchets comme les autres et **le risque le plus important reste le départ de feu**. Néanmoins, seules les piles boutons au lithium (les piles ayant les dimensions des pièces d'1€) peuvent engendrer des départs de feu spontanés si elles sont déposées en grande quantité (plus de 5kg uniquement de cette catégorie). Ces piles représentent moins de 1% des volumes et il est heureusement assez rare que des enfants aient accès à ces piles.

Vous pouvez **télécharger les consignes de sécurité pour les écoles** sur cette page :

<http://www.corepile.fr/assets/uploads/consignes-etablissements-scolaires.pdf>

DES EXEMPLES DE CONCOURS RÉUSSIS



Communauté de Communes
Épernay Pays de Champagne - 51

Dans le cadre de la Semaine européenne de la réduction des déchets, **468 enfants** scolarisés dans 20 classes de la Communauté de Communes ont collecté **1,8 tonne de piles usagées**, soit une moyenne de **3,8 kg de piles par enfant**.



CINOR - 974 - La Réunion

Concours inter-école à La Chaumière
- **130kg de piles collectées**
en une semaine par l'école.



Communauté de communes
des Rives de Saône - 21

15 classes représentant **2066 élèves** ont collecté plus de **4 tonnes de piles et batteries** en un peu plus d'un mois.



MODÈLE DE COURRIER POUR LES PARENTS

Madame, Monsieur,

Soucieux de transmettre des valeurs éco-citoyennes aux enfants, nous organisons cette année un concours de collecte de piles et batteries sur notre territoire.

La classe / l'école de votre enfant est inscrite à ce concours et nous l'avons sollicité pour qu'il puisse rapporter dans sa classe les piles et batteries usagées de votre foyer. Un cube à piles lui a d'ailleurs été remis pour lui permettre de regrouper le fruit de sa collecte.

N'hésitez donc pas à organiser une chasse aux piles et batteries chez vous, elles sont nombreuses et souvent cachées dans des appareils qui ne sont plus utilisés. De même, vos amis, familles ou voisins peuvent aussi aider votre enfant.

Attention tout de même à modérer l'ardeur de vos enfants en leur rappelant qu'ils ne doivent pas récupérer les piles déjà déposées dans les bornes des points de collecte, ni rapporter les piles neuves que vous avez peut-être achetées d'avance...

Nous comptons sur vous pour soutenir cette action et souhaitons bonne chasse à tous les enfants.

Cordialement.



jerecyclemespiles.com

www.corepile.fr



Corepile est un éco-organisme sans but lucratif sous agrément d'État qui assure la collecte et le recyclage des piles et batteries usagées.